



Séance	Assemblée technique C10m – procès-verbal
Date	16 septembre 2013, 20 heures
Lieu	Matran, Auberge du Tilleul
Sections	Présentes : 22 avec 34 délégués Absentes : 3 (Corbières-Cerniat, Muntelier, Ried)
Comité	Présents : 5 = Roland Bertschy (Président de séance), Stéphane Broillet, Anton Cotting, Jacques Moullet (Procès-verbal), Patrice Rossier Excusé : 1 = Daniel Roubaty (Président)
Invités	Aucuns

Thème	Suite ?
<u>1. Constitution de l'assemblée</u> <ul style="list-style-type: none">• R. Bertschy salue les délégués et les remercie de consacrer du temps à cette assemblée. Notre président est retenu à l'étranger pour motifs professionnels.• L'ordre du jour est accepté tel que proposé.• Avec 39 votants, la majorité est fixée à 20. On renonce à désigner des scrutateurs.	
<u>2. Procès-verbal du 17.09.2013</u> <ul style="list-style-type: none">• Le procès-verbal a été mis à disposition sur le site. Il est approuvé à l'unanimité.	
<u>3. Vacance au comité</u> <ul style="list-style-type: none">• Le poste de responsable pour la jeunesse est encore et toujours vacant. La situation ne peut pas durer plus longtemps. Cela crée une surcharge de travail au sein du comité et empêche de développer les activités de formation.• Ce sont les sections qui peuvent apporter une solution: elles connaissent les tireurs les plus capables, pas le comité cantonal. Les tireurs fribourgeois ont besoin d'un représentant alémanique. C'est donc en priorité à eux que s'adresse notre appel.• N'oubliez pas d'en parler lors des assemblées de société ou même dans un cadre informel (NB : la SFTS a eu du succès dans une discussion autour de la table : elle a obtenu un « oui » de la part d'un candidat au poste, aussi vacant, de caissier).• Le comité de la SFTS compte sur la collaboration des sections et espère recevoir de bonnes nouvelles de leur part à ce sujet d'ici Noël. Qu'on se le dise !	



Thème

Suite ?

4. Programme cantonal

- Le programme n'a pas changé par rapport à l'année dernière.
- Afin d'éviter un recul de participation, nous demandons que toutes les sociétés affiliées participent. L'année dernière six sociétés n'étaient pas de la partie. C'est trop.

5. Championnats de groupes

- Le règlement et les dispositions d'exécution restent sans changement.
- Les documents pour inscription partent par e-mail le 17.09.13, avec délai d'inscription au 11.10.13. Si un responsable a changé, qu'il transmette le document à son successeur.
- N'oubliez pas d'inscrire des groupes jeunesse et junior pour le concours fédéral. La limite de qualification pour la finale n'est pas très haute. Tout le monde a une bonne chance de participer.

6. Maîtrises

- L'année dernière, il y a eu 37 maîtrises tirées en moins. Les prix aux plus méritants sont remis aux délégués. En 2013/2014, il faut éviter un nouveau recul de participation car cela pourrait remettre en cause le format actuel des finales cantonales (nombre de cibles, de catégories, etc).
- Les fonctionnaires sont priés de respecter les délais. Cette année, certaines sociétés se sont exécutées seulement plusieurs mois après le délai officiel. Il n'est pas possible de travailler ainsi. Cela retarde la facturation et complique la comptabilité. Cette année veillez à respecter les délais au 28.12.13 (qualification pour les finales) et 31.03.2014 (retour du solde du matériel).
- Nouvellement, la facture pour les maîtrises sera comprise dans le décompte de société. Il ne faudra donc plus payer les maîtrises à part par bulletin de versement.

7. Concours M14/M16

- Le règlement est mis à jour quant au montant dû pour les M16 (CHF 10.00) et au mode paiement (encaissement au stand). L'assemblée accepte à l'unanimité ces modalités, d'ailleurs déjà pratiquées lors de la dernière finale.
- R. Bertschy rappelle le programme de tir et appelle les sociétés à participer à l'effort de formation. Les sociétés intéressées s'annoncent et la liste d'inscription est mise à jour.
- Il est rappelé qu'un junior M14 qui tire la maîtrise cantonale doit choisir la catégorie dans laquelle il va participer : l'art. 2 du règlement interdit les participations multiples.

8. Informations entraîneur cantonal

- Annik Marguet vient d'accoucher. Elle ne peut pas participer à l'assemblée de ce soir, mais a transmis des informations par écrit.
- Les sélections pour le match romand et interfédérations auront lieu selon le même mode que par le passé. Les tireurs doivent participer aux sélections. Des informations écrites suivent aux sociétés d'ici début octobre.
- Les entraînements pour les juniors auront lieu dès fin octobre. N'hésitez pas à envoyer des juniors. Ils ne peuvent que profiter de ces rencontres avec d'autres tireurs. La formation garantit l'avenir de notre fédération.



Thème

Suite ?

9. Concours fédéral de sociétés 2013 (dates)

- Le concours de sociétés aura lieu à Farvagny les 22-27-29-30.11.13 et 01.12.13.
- L'état des licenciés au 15.11.13 est déterminant. Merci de faire le nécessaire à temps.
- L'objectif de participation est de 90% des tireurs. Des prix sont remis aux sociétés si elles ont au moins 80% de participants.
- Représentant Farvagny, A.-L. Macheret souhaite la bienvenue aux tireurs fribourgeois et explique les grandes lignes de l'organisation sur place. Tout est réuni pour que le concours soit une réussite.

10. Concours fédéral de sociétés 2014 (société)

- Fribourg-Routiers ne peut pas assumer sa place dans le tournoi. La société de Fribourg-Ville accepte d'avancer et sera l'organisateur de l'édition de fin 2014.
- Les dates de tir 2014 seront discutées entre P. Rossier et Fribourg-Ville.
- Le tournoi reste sans changement pour les années suivantes.

11. Finales cantonales 2014 (dates)

- Pour la société d'Avry-sur-Matran, J. Schafer explique que la finale se déroulera à Matran, dans des locaux parfaitement adaptés.
- Les dates de tir sont le 31.01.14 et 01-02-02.14.
- Les sociétés recevront des affiches bilingues pour promouvoir ces finales.

12. Finales cantonales 2015 (société)

- F. Passaplan confirme que la société de Pont-la-Ville accepte de prendre en charge ce concours. Sous réserve de confirmation de la réservation, la finale aura lieu à La Roche. Les dates prévues sont les 30-31.01.15 et 01.02.15.
- Chavannes-les-Forts prendra le relais l'année suivante (rocade avec Pont-la-Ville).

13. Calendrier C10m

- S. Broillet remet un projet contenant presque le 100% des dates pour la saison. La version définitive suit sur internet, d'ici 10 jours.
- A noter que les finales Genou, Match d'hiver et Equipes auront lieu à Weinfelden.

14. Propositions et divers

- P. Rossier rappelle le délai au 30 septembre pour annoncer les « fêtes de tir ». Il demande aussi aux organisateurs de ne payer les contributions (centimes de sport etc.) que sur facturation par la SFTS.
- A. Waeber indique que les Championnats universitaires auront lieu le 15.03.14 à Fribourg. Les sociétés sont priées d'informer leurs étudiants.
- En fin de séance, les membres du comité remettent divers documents et le matériel nécessaire pour la saison C10m.

La séance est clôturée à 21 heures 10

Jacques Moullet, Secrétaire